

SOMMAIRE

I. LES RESULTATS FINANCIERS DU COMPTE ADMINISTRATIF

1 - Les résultats de l'exercice 2011	page 3
1.1 – Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)	
1.2 – Les résultats budgétaires en mouvements réels	
1.3 – Les résultats budgétaires développés	
1.4 – Les ratios d'épargne	
2 – Evolution détaillée des recettes et dépenses de fonctionnement	page 6
2.1 – Evolution des recettes	
2.2 – Evolution des dépenses	
3 – Evolution détaillée des recettes et dépenses d'investissement	page 12
3.1 – Evolution des recettes	
3.2 – Evolution des dépenses	
4 - La gestion de la dette	page 14
4.1 – La dette propre	
4.2 – L'endettement à court terme et la dette garantie	

II. LA DECLINAISON DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE

1 – Pôle proximité, solidarité, citoyenneté	page 19
1.1 – Politique de solidarité et de cohésion sociale	
1.2 – Politique de l'enfance et de la jeunesse	
1.3 – Politique de la petite enfance	
1.4 – Politique d'accueil des rouennais	
2 – Pôle Ville durable	page 20
2.1 – Politique de développement durable	
2.2 – Les grands projets urbains	
2.3 – L'aménagement des espaces publics	
2.4 – La Ville au quotidien	
2.5 – La démocratie participative	
3 – Pôle développement, attractivité.....	page 23
3.1 – Des projets transversaux au service du développement du territoire sur le long terme	
3.2 – Un centre-ville en mutation	
3.3 – Des quartiers pleinement intégrés	
3.4 – Des nouveaux territoires pour l'art	
4 – Pôle management des ressources.....	page 26
4.1 – Un renforcement de la sécurité juridique et technique de la Ville	
4.2 – La politique en matière de bâtiments et d'économies d'énergie	

ANNEXE : comptes administratifs des budgets annexes

Compte Administratif 2011

Analyse de la situation budgétaire et financière

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, les divers documents concernant le **compte administratif de l'exercice 2011**.

Le compte administratif regroupe toutes les opérations de l'exercice prévues au budget primitif de l'année précédente, et les décisions modificatives, qui ont été autorisées préalablement par le Conseil Municipal.

Il permet en outre d'analyser, le taux de réalisation des postes budgétaires de dépenses et l'encaissement des recettes prévues au budget de la Ville comparé aux prévisions.

Véritable bilan de l'exercice écoulé, il fait ressortir en dépenses, comme en recettes, le montant des **opérations réellement effectuées**.

Ayant la même structure que les budgets prévisionnels (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), il comporte les opérations du budget principal et des budgets annexes **du Hangar 23 et des locations immobilières aménagées assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**.

La situation financière de la Ville à la clôture de l'exercice résulte de la différence entre les recettes et les dépenses effectuées au cours de l'année 2011 : il s'agit du **résultat brut** de l'exercice, lequel traduit les données financières spécifiques de l'exercice. L'adjonction au résultat brut des **résultats de l'exercice antérieur** (soldes de clôture au 31 décembre 2010), constitue le **résultat de clôture cumulé, lequel donne la mesure exacte de la situation financière globale de la Ville à chaque fin d'exercice**.

Le compte administratif constitue donc l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice.

I. LES RESULTATS FINANCIERS DU COMPTE ADMINISTRATIF

1 - Les résultats de l'exercice 2011

1.1 - Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2011 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent **les résultats bruts** (opérations d'ordre comprises) suivants :

	2007	2008	2009
Fonctionnement	+ 5.123.456,30	+ 2.597.027,74	+ 24.385.405,60
Investissement	- 2.993.973,83	- 9.895.478,05	- 15.681.817,37
TOTAL	+ 2.129.482,47	-7.298.450,31	+ 8.703.588,23
	2010	2011	
Fonctionnement	+ 18.119.001,49	+ 2.981.307,88	
Investissement	- 15.803.823,61	- 5.495.268,22	
TOTAL	+ 2.315.177,88	- 2.513.960,34	

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) :

	2007	2008	2009
Fonctionnement	+ 6.123.456,30	+ 4.597.027,74	+ 24.765.293,48
Investissement	+ 1.554.881,89	- 4.217.139,86	- 15.681.817,37
TOTAL	+ 7.678.338,19	+ 379.887,88	+ 9.083.476,11
	2010	2011	
Fonctionnement	+ 19.686.453,49	+ 5.774.873,88	
Investissement	- 8.287.799,50	+ 3.109.819,77	
TOTAL	+ 11.398.653,99	+ 8.884.693,65	

Le résultat de clôture 2011 s'établit en conséquence à **+ 8.884.693,65 €**

Il n'y a pas de restes à réaliser à reporter en N+1.

1.2 - Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des **mouvements réels budgétaires** tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

EN EUROS	2007	2008	2009	2010	2011
FONCTIONNEMENT					
Recettes	161 511 333	156 930 972	176 660 156	182 738 775	176 976 871
Dépenses	139 363 057	143 690 037	139 627 425	147 807 448	149 164 762
Solde	+ 22 148 276	+ 13 240 935	+ 37 032 731	+ 34 931 327	+ 27 812 110
INVESTISSEMENT					
Recettes	43 569 174	38 780 451	45 676 701	35 703 435	26 902 054
Dépenses	63 587 968	59 319 837	74 005 844	68 319 584	57 228 124
Solde	- 20 069 159	- 20 539 386	- 28 329 143	- 32 616 149	- 30 326 070
SOLDE GENERAL	+ 2 129 482	- 7 298 451	+ 8 703 588	+ 2 315 178	- 2 513 960

Le présent document retrace les principales évolutions constatées au compte administratif 2011 mais aussi au cours des dernières années.

1.3 - Les résultats budgétaires développés (ordres, réels et résultats antérieurs reportés)

En résumé, l'exercice 2011 du budget principal fait apparaître les résultats suivants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	149 164 761,59
Recettes réelles de fonctionnement	176 976 871,26
SOUS TOTAL	+ 27 812 109,67
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	25 284 243,39
Recettes d'ordre de fonctionnement	453 441,60
SOUS TOTAL	- 24 830 801,79
Excédent sur l'exercice 2011	+ 2 981 307,88
Excédent antérieur reporté	2 793 566,00
Résultat de la section de fonctionnement 2011	5 774 873,88
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	57 228 123,54
Recettes réelles d'investissement	26 902 053,53
SOUS TOTAL	- 30 326 070,01
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	9 062 872,84
Recettes d'ordre d'investissement	33 893 674,63
SOUS TOTAL	24 830 801,79
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	17 752 018,00
Recettes	17 752 018,00
Déficit sur l'exercice 2011	- 5 495 268,22

RESULTATS ANTERIEURS REPORTES

Résultat d'investissement reporté 2010	- 8 287 799,50
Affectation en investissement d'une partie de	
L'excédent en fonctionnement 2010	16 892 887,49
TOTAL	16 892 887,49
Résultat global de la section d'investissement 2011	3 109 819,77
Résultat global de l'exercice 2011	8 884 693,65

Au 31 décembre 2011, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **+ 5.774.873,88 €**.

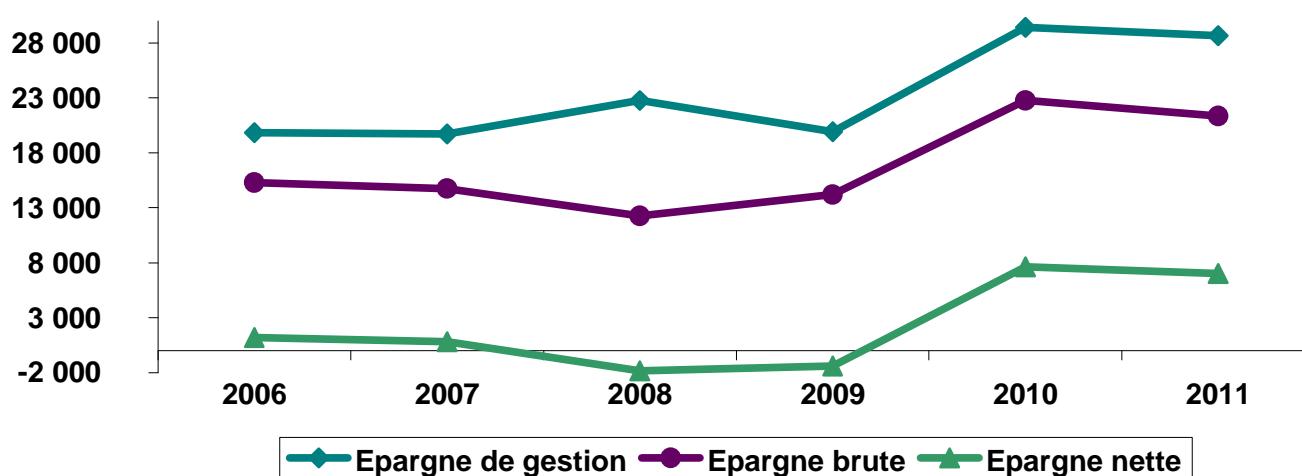
La section d'investissement présente un résultat de clôture de **+ 3.109.819,77 €**

Au total, comme indiqué plus haut, le **résultat brut de clôture** de la situation financière cumulée s'élève à **+ 8.884.693,65 €**

1.4 - Les ratios d'épargne

Version M14 après le 1er janvier 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
Dépenses réelles de fonctionnement*	139 363	143 690	139 627	147 807	149 164
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126	155 937	153 823	170 589	170 511
Epargne de gestion	19 710	22 773	19 937	29 423	28 660
Epargne brute	14 763	12 247	14 196	22 759	21 347
Epargne nette	817	- 1 818	- 1 381	7 642	7 023

EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRE DE GESTION

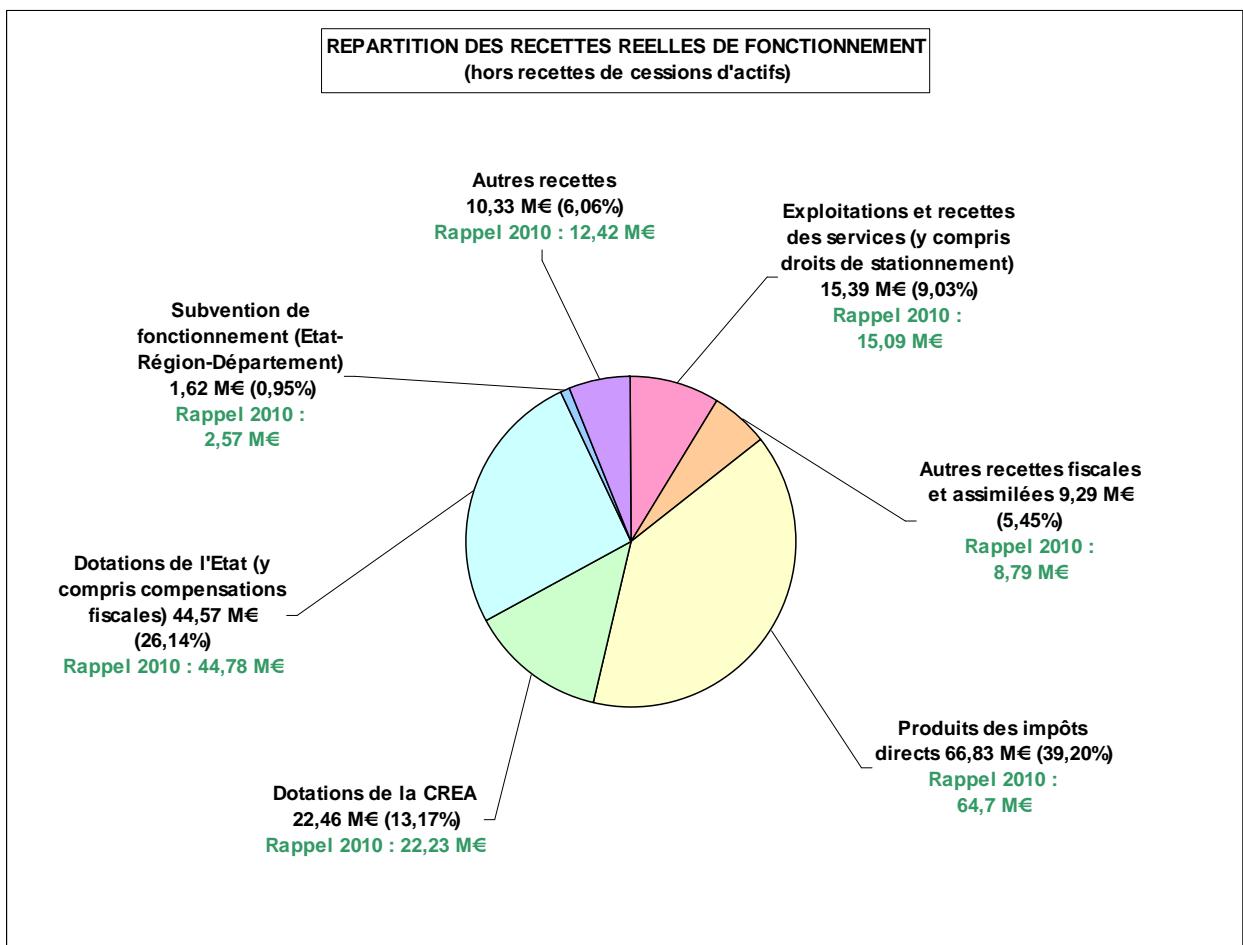


L'amélioration du ratio d'épargne nette d'environ **9 M€** en 2010 résulte pour l'essentiel d'un accroissement des recettes fiscales (impôts ménage, droits de mutation) et d'un effort constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement, alors même que les dotations de l'Etat connaissent une baisse significative. Le maintien du niveau de l'épargne nette à environ **7 M€** doit permettre d'honorer les engagements pris vis-à-vis des Rouennais sur les grands projets d'investissement du mandat.

2 – Evolution détaillée des recettes et des dépenses de fonctionnement

2.1 – Evolution des recettes

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010	Evolution 2009/2010	2011	Evolution 2010/2011
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126 116 €	155 937 306 €	+ 1,18%	153 823 167 €	- 1,36%	170 588 599 €	+ 10,89%	170 511 880 €	- 0,04%
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	161 511 333 €	156 930 972 €	- 2,84%	176 660 156 €	+ 12,57%	182 738 774 €	+ 3,44%	176 976 871 €	- 3,15%



Ce schéma confirme la tendance à la baisse de la part des dotations de l'Etat dans les recettes réelles de fonctionnement de la ville : de **29,49 %** en 2009 à **26,14 %** en 2011.

**Structures des principales recettes de fonctionnement dans le total des recettes réelles
(hors recettes de cessions d'actifs) 2006 - 2010**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Impôts directs locaux	36,43 %	35,50 %	36,12 %	38,01 %	37,93%	39,20%
Dotations de la C.R.E.A.	14,45 %	14,02 %	14,09 %	13,81 %	13,03%	13,17%
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	30,83 %	29,50 %	29,38 %	29,49 %	26,25%	26,14%
Autres recettes (hors produits de cession)	17,99 %	20,98 %	20,41 %	18,69 %	22,79%	21,49%

2.1.1 - Les dotations de l'Etat : 44,57 M€

Ce poste récapitule l'ensemble des concours financiers de l'Etat au profit de la Ville de Rouen. Il se décompose de la manière suivante :

- les dotations de l'Etat hors compensations fiscales pour **41,55 M€**
- les compensations fiscales liées à des exonérations décidées par le législateur, sur la taxe d'habitation, et sur les taxes foncières bâties et non bâties pour **3,02 M€**

Il a évolué de la façon suivante :

En Keuros	CA 2008	CA 2009	CA08/CA09	CA 2010	CA09/CA10	CA 2011	CA10/CA11	CA08/CA11
Dotations fofaitaires (7411)	38 929	38 777	- 152	38 391	- 386	38 067	- 324	- 862
Dotation Générale de Décentralisation (746)	1 068	1 040	- 28	1 045	5	1 144	99	76
Dotation de Solidarité Urbaine (74123)	2 340	2 340	0	2 340	0	2 340	0	0
Compensation exonération TP (74833)	1 238	1 029	- 209	798	- 231	738	- 60	- 500
Compensation exonération TF (74834)	587	466	- 121	439	- 27	535	96	- 52
Compensation exonération TH (74835)	1 610	1 617	7	1 769	152	1 744	- 25	134
TOTAL PERTE SUR 3 ANS	45 772	45 269	-503	44 782	- 487	44 568	- 214	- 1 204

2.1.2 - Les dotations de la Communauté d'agglomération Rouen – Elbeuf – Austreberthe (C. R. E. A.)^o: 22,46 M€

Depuis sa création, la C.A.R. (Communauté d'Agglomération de Rouen) devenue la C.R.E.A. verse à la ville de Rouen deux types de dotations : une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire.

	2007	2008	2009	2010	2011
Dotation de Solidarité Communautaire	3 241 311,00	3 656 054,00	3 692 124,00	1 117 789,00	1 392 173,00
Attribution de Compensation	18 355 786,00	18 316 368,00	17 548 508,00	21 111 347,99	21 071 928,00
TOTAL	21 597 097,00	21 972 422,00	21 240 632,00	22 229 136,99	22 464 101,00

Le passage à la CREA a modifié la répartition des dotations entre 2009 et 2010. La dotation de solidarité communautaire de 2009 a été intégrée à l'attribution de compensation. La nouvelle dotation de solidarité communautaire est liée au nouveau périmètre de la CREA et s'élève à environ **1,39 M€** pour 2011.

2.1.3 - Le produit des impôts directs : 66,83 M€

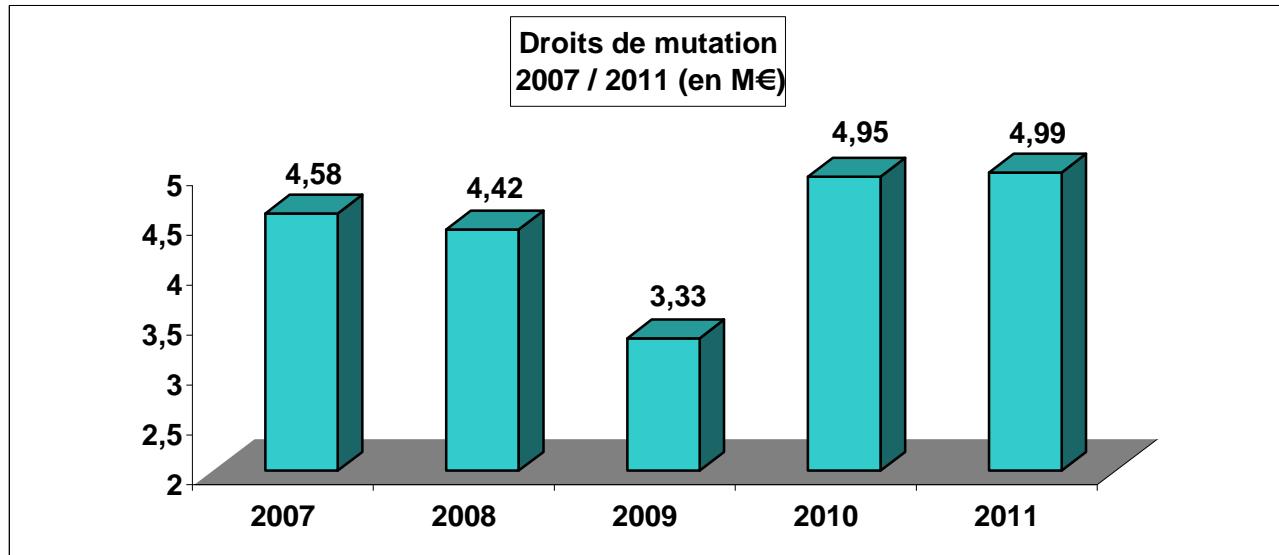
Le produit des impôts directs correspond aux impôts ménages (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti). Il s'élève en 2011 (y compris rôles supplémentaires) à **66,83 M€**. La progression de ce produit fiscal résulte de l'évolution des bases de l'ordre de **3,29 %** (intégrant une revalorisation législative de **2 %**).

2.1.4 - Les autres recettes fiscales ou assimilées: 9,29 M€

Il s'agit des droits de mutation (**4,99 M€**), de différentes taxes perçues au profit de la ville comme la taxe sur l'électricité (**2,2 M€**), ou la taxe locale sur la publicité extérieure (**0,4 M€**).

Les droits de mutation : 4,99 M€

Après une année particulièrement difficile en 2009, les droits de mutation conservent, en 2011, la même dynamique qu'en 2010 (**+ 0,8 %**), signe de la reprise du marché immobilier. Ce dernier a néanmoins montré des signes d'essoufflement depuis le début de l'année 2012.



La taxe locale sur la publicité extérieure : 0,4 M€

Mise en œuvre en 2010, la ressource tirée de la T.L.P.E., première taxe dont la gestion incombe totalement à la ville, progresse légèrement (+ 0,15 M€) pour atteindre 0,4 M€

La taxe sur la consommation finale d'électricité : 2,2 M€

Instaurée à compter du 1^{er} janvier 2011, la taxe sur la consommation finale d'électricité a progressé de 5,76 % par rapport à l'ancienne taxe locale d'électricité.

2.1.5 - Exploitations et recettes diverses des services : 15,39 M€

Ce poste reste quasiment stable par rapport à 2010 (15,09 M€) soit + 0,3 M€

Le montant des droits de stationnement a fortement progressé en 2011 (2,1 M€) par rapport à 2010 (1,78 M€). Les recettes usagers des services de l'enfance et de la petite enfance augmentent légèrement (de 3,5 M€ à 3,7 M€), celles des services à caractère sportif sont quasiment stables (1,1 M€).

2.1.6 - Les subventions de fonctionnement : 1,62 M€

Ce poste recense les subventions versées par l'Etat (participation au fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen, des musées, dotations pour les passeports biométriques), par la Région (participation au fonctionnement des gymnases, des stades et des piscines) et par le Département (fonctionnement du Conservatoire, du Muséum d'Histoire Naturel). La CREA a également manifesté son soutien financier à l'égard de la ville en octroyant deux fonds de concours pour le Musée des Beaux Arts et pour le Conservatoire (au total 0,5 M€).

2.1.7 - Les autres recettes : 10,33 M€

Ce poste budgétaire connaît une baisse sensible par rapport à 2010 (12,42 M€) du fait de la perception sur l'année précédente de recettes exceptionnelles (subvention Normandie Impressionniste, rappel de subvention CAF). Il intègre néanmoins l'indemnisation tirée de la condamnation de l'Etat dans le contentieux qui l'a opposé à la Ville, relatif à la régie des amendes de police (0,99 M€).

2.2 – Evolution des dépenses

Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

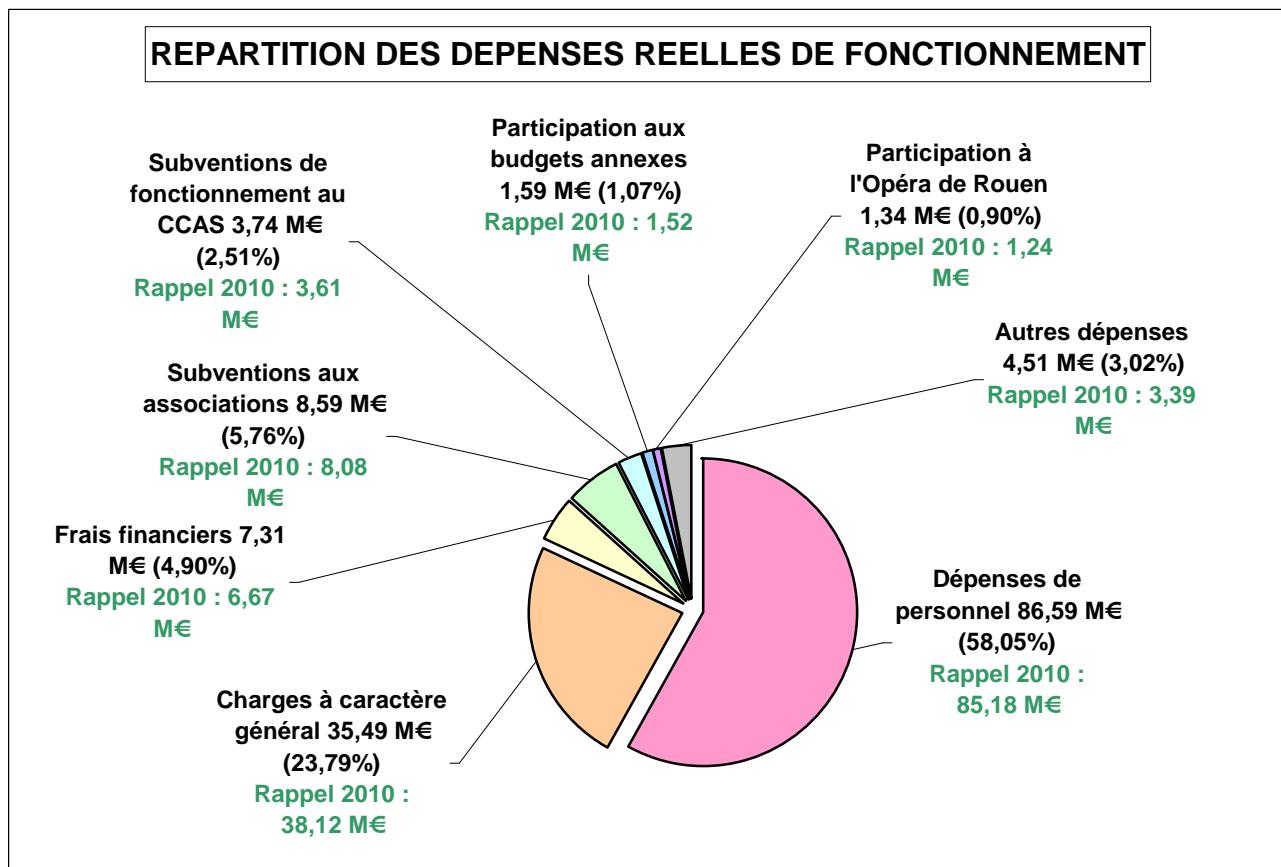
	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits ouverts	142,88	147,49	144,48	157,18	155,58
Montants mandatés	139,36	143,69	139,62	147,81	149,16
Taux de réalisation	97,51%	97,42%	96,63%	94,04%	95,87%

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2011 le taux d'exécution se maintient à un niveau à peu près équivalent à celui constaté les années antérieures.

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010	Evolution 2009/2010
Dépenses réelles de fonctionnement	139 363 057 €	143 690 037 €	+ 3,10 %	139 627 425 €	- 2,83 %	147 807 448 €	+ 5,86 %

	2011	Evolution 2010/2011
Dépenses réelles de fonctionnement	149 164 761 €	+ 0,92 %

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de **147.807.448 €** en 2010 à **149.164.761€** en 2011 soit **+ 0,92 %**.



2.2.1 - Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent un **montant global de 86.592.275 €** et représentent **58,05 %** des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses augmentent de **1,65 %**.

Le budget de la masse salariale a augmenté automatiquement par l'effet du glissement vieillesse technicité de **1,2%**, soit environ **1 M€**, l'augmentation du SMIC (**+ 1,6 %** en janvier 2011 et **+ 2,1 %** en décembre 2011) et la mise en œuvre partielle de la réforme de la catégorie B.

Ces évolutions sont pour partie contrebalancées par une meilleure maîtrise des heures supplémentaires. En effet, ces dernières pour 2011 parviennent à un total (titulaires et non titulaires) de **1.086 K€** au lieu de **1.250 K€** en 2010, soit une diminution de **164 K€** qui traduit la volonté globale de maîtriser ces dépenses.

Enfin, la Ville de Rouen poursuit sa **politique volontariste en matière d'avancées sociales :**

Confirmant sa volonté en matière d'intégration d'agents en situation précaire, la Ville a, en 2011, poursuivi la mise en œuvre du programme de résorption de l'emploi précaire (emplois d'insertion, horaires et vacataires, temporaires).

L'objectif est d'accorder à ces catégories d'agents des conditions d'accès spécifiques aux postes permanents et ce, en fonction de leurs compétences (et de leurs diplômes), mais aussi de la qualité de leur manière de servir, de leur ancienneté, du temps de travail qu'ils effectuent. En effet, le temps non complet et le faible niveau de rémunération qui en découle, constituent une autre forme de précarité à laquelle il faut apporter des solutions.

Ainsi, les opportunités de recrutement sur emplois vacants conjugués à la mise en œuvre de la phase 2011 du programme de résorption de l'emploi précaire, ont permis d'intégrer 14 agents sur des postes permanents.

La somme consacrée aux avancées sociales est ainsi de plus de **0,6 M€** tenant compte de l'augmentation de la participation employeur aux titres-restaurants et aux frais d'abonnements de transport (dans le cadre du Plan de Déplacement des Employés) et l'attribution d'une prime exceptionnelle en octobre 2011 en anticipation de la refonte du régime indemnitaire.

2.2.2 - La subvention au centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et la participation au budget annexe Hangar 23 : 5,33 M€

Le C.C.A.S. a reçu une subvention de **3,74 M€** de la ville pour le fonctionnement des six résidences pour personnes âgées, de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.P.H.A.D.) la Pléïade, des services à domicile et de l'ensemble des activités de l'action et de l'insertion sociale, porté par cet établissement public.

La participation versée par le budget principal au profit du budget annexe du Hangar 23 représente **1,59 M€**. Cette participation d'équilibre représente plus de **92 %** des dépenses réelles du Hangar 23.

Ces deux participations restent quasiment stables par rapport à 2010.

2.2.3 - Subventions aux associations et participation à l'opéra Rouen-Normandie : 9,93 M€

Les sommes versées à l'opéra et aux associations s'élèvent à **9,93 M€** en 2011 contre **9,33 M€** en 2010. L'opéra a bénéficié d'un versement de la Ville de Rouen de **1,34 M€** en 2011 (**1,24 M€** en 2010) ; la Région s'est particulièrement engagée depuis 2008 en se substituant progressivement au financement de la Ville de Rouen. Cet effort s'est poursuivi en 2010 pour **1 M€** supplémentaire, montant qui s'ajoute aux **2 M€** versés en 2009.

Les subventions aux associations passent de **8,08 M€** à **8,59 M€** entre 2010 et 2011

362 structures ont été subventionnées, 428 subventions attribuées tous types d'aides confondus. Les secteurs sur lesquels les subventions sont les plus nombreuses sont ceux du sport et de la culture, suivis par ceux des personnes âgées et des associations à caractère social.

Le forum des associations a réuni le 24 septembre dernier 260 associations sur les places de la Cathédrale, de la Calende, dans les rues voisines et à la Halle aux Toiles. Tous les champs d'activités étaient représentés avec une forte présence d'acteurs culturels, de clubs sportifs, d'associations de santé et de loisirs. Une quarantaine ont proposé des animations, une trentaine ont participé à la thématique "les femmes et les associations"

Une trentaine de salles réparties sur l'ensemble des quartiers de la ville ont été mises à disposition des associations. 259 associations ont utilisé régulièrement ou ponctuellement ces locaux, 132 d'entre elles venant au moins une fois par mois. Sur l'année, ce sont plus de 9 000 créneaux d'utilisation qui sont comptabilisés pour les seules associations, les locaux étant aussi pour partie utilisés par des services municipaux, des familles, des organismes de formation et des syndics.

2.2.4 - Les charges à caractère général : 35,49 M€

Au global, le montant des charges affectées au fonctionnement des services passe de **38,11 M€** en 2010 à **35,49 M€** en 2011. Cette variation à la baisse intègre néanmoins des dépenses à caractère exceptionnel en 2010 (**2,48 M€** pour la manifestation Normandie Impressionniste).

A périmètre équivalent, les charges à caractère général restent quasiment stables par rapport à 2010 (+ **0,14 M€**). Il convient de souligner à ce titre l'effort de gestion réalisé pour obtenir ce résultat alors même que la hausse des prix de l'énergie a nécessité un abondement important de ce poste (+ **1,22 M€** par rapport à 2010).

3 - Evolution détaillée des recettes et des dépenses d'investissement

3.1 – Evolution des recettes

3.1.1 - Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.), la taxe locale d'équipement, les amendes de police : 7,61 M€

Le produit des amendes de police augmente sensiblement pour s'établir à **3,75 M€** en 2011 (soit + **0,87 M€** par rapport à 2010). Cette augmentation provient notamment de l'augmentation du prix unitaire de l'amende de police de **11 €** à **17 €** entrée en vigueur à compter du 1^{er} août 2011.

Le F.C.T.V.A. diminue faiblement en 2011 : il atteint **3,32 M€** (soit – **0,66 M€** par rapport en 2010).

La taxe locale d'équipement, qui est remplacée par la taxe d'aménagement depuis le 1^{er} mars 2012, est à peu près stable (- **0,1 M€** par rapport à 2010).

3.1.2 - Les subventions d'investissement : 2,12 M€

Parmi les principales subventions encaissées en 2011, on peut citer celles reçues par la Région pour les travaux de l'Auberge de Jeunesse (**0,59 M€**), par le Département pour le Temple SAINT ELOI (**0,12 M€**), par l'Etat pour la toiture de l'Aître SAINT MACLOU (**0,08 M€**), par la C.R.E.A. pour l'aménagement de la voirie d'accès au Pont FLAUBERT (**0,29 M€**).

Elles diminuent fortement par rapport à 2010 (**10,14 M€**), année de perception d'une partie importante des subventions liées à la Bibliothèque Simone DE BEAUVOIR (**2,49 M€**), à l'aménagement des axes structurants T.E.O.R. (**1,44 M€**) et au cinéma OMNIA (**1,25 M€**).

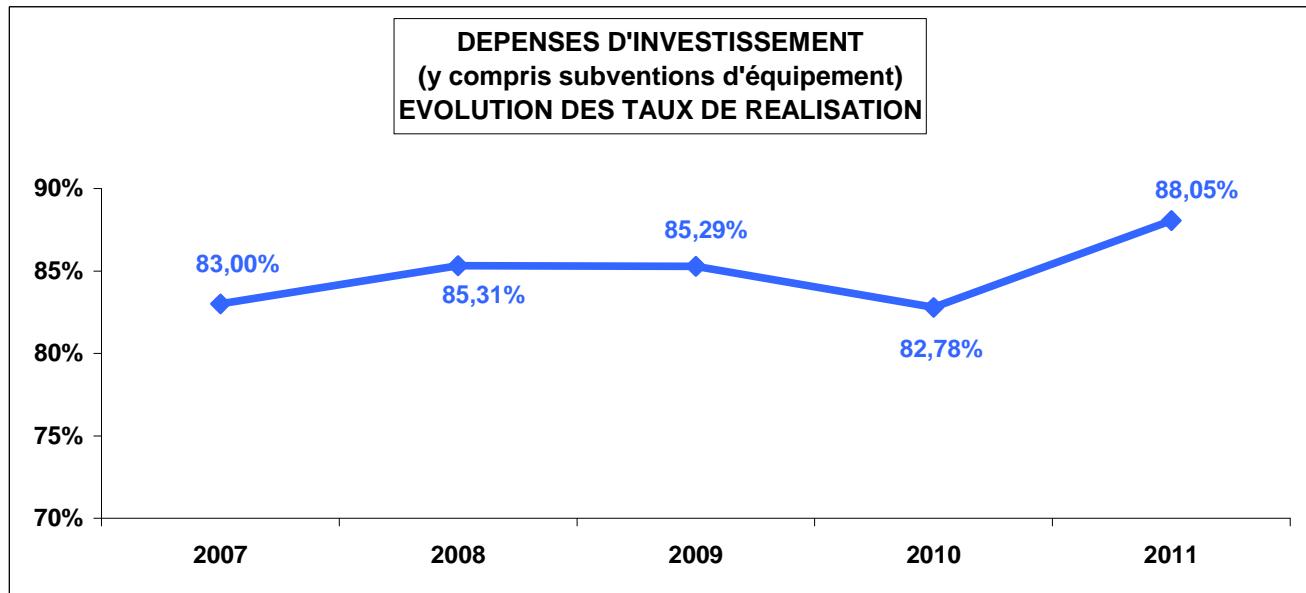
3.1.3 - Les recettes de cessions d'actifs : 6,46 M€

La ville de Rouen a perçu en 2011 le solde de la cession d'une partie du Pôle Culturel Grammont pour **3,5 M€**. Elle a par ailleurs poursuivi sa politique de gestion active de son patrimoine immobilier. Les principales cessions ont été les suivantes :

- La cession de terrains rue de CHANZY à la société BOIELDIEU, d'une part et à Cirmad Prospectives, d'autre part pour un montant de **1,9 M€**,
- La cession d'un terrain boulevard de l'Europe à S.C.C.V. Europe Rive Sud pour **0,76 M€**

3.2 – Evolution des dépenses

La gestion de l'ensemble de nos investissements sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement, formalisée depuis 2010 dans un P.P.I., vise à rendre plus adéquats la planification technique et opérationnelle des projets et le besoin annuel en crédits de paiement. Du fait d'un travail régulier de suivi avec les services, cette gestion pluriannuelle a permis d'améliorer les taux d'exécution constatés (rapport entre les crédits mandatés et les crédits prévus au budget) chaque année et par conséquent d'assurer une meilleure prévisibilité de l'emprunt annuel. Il a atteint **88,05 %** en 2011.

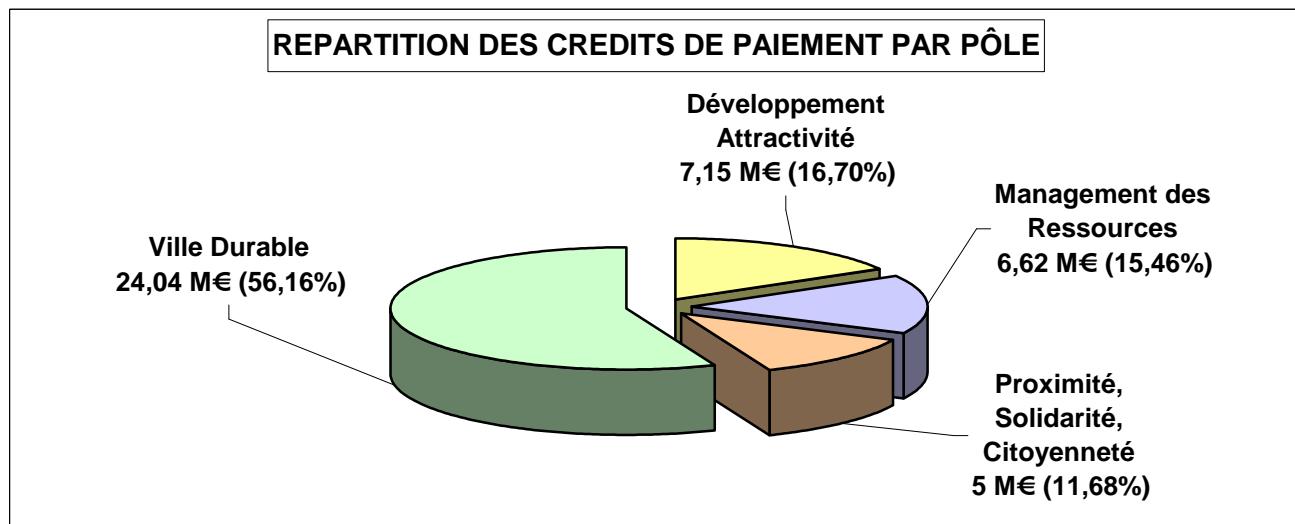


Le montant total mandaté en 2011 concernant les investissements s'élève à **42,82 M€**

Comparaison entre les dépenses d'investissement mandatées (y compris subventions d'équipement et fonds de concours) et la mobilisation de l'emprunt entre 2007 et 2010

	2007	2008	2009	2010	2011
Travaux et acquisitions (20, 21, 23, 26, 27)	35 227 807	32 044 543	46 898 023	46 149 090	32 754 329
Subventions d'équipement et Fonds de concours (204)	7 997 178	12 947 295	10 979 929	5 012 300	8 338 597
Autres investissements (13)	6 417 363	262 256	550 501	1 760 710	1 728 331
TOTAL	49 642 348	45 254 094	58 428 453	52 922 100	42 821 257
Emprunts souscrits	25 100 000	22 940 000	25 000 000	17 398 491	17 000 000
<i>Rapport entre dépenses d'investissement et les emprunts souscrits</i>	<i>50,56 %</i>	<i>50,69 %</i>	<i>42,79 %</i>	<i>32,88 %</i>	<i>39,70 %</i>

Les CP se répartissent par pôle de la manière suivante :



4 – La gestion de la dette

4.1 – La dette propre

4.1.1 - Les nouveaux emprunts 2011

Depuis 2008, la Ville a fait le choix de recourir à des financements nouveaux sans risque à taux fixes ou à taux variables. Un des objectifs pour l'année 2011 était de souscrire des emprunts à taux fixes ou à taux variables capés afin de réduire l'exposition trop importante du stock de dette de la ville à des taux variables susceptibles d'augmenter de manière sensible dans les années à venir.

Pour faire face au besoin de financement des investissements 2011, la Ville a donc contracté trois emprunts classiques pour un montant total de **17 M€** dont les caractéristiques sont les suivantes :

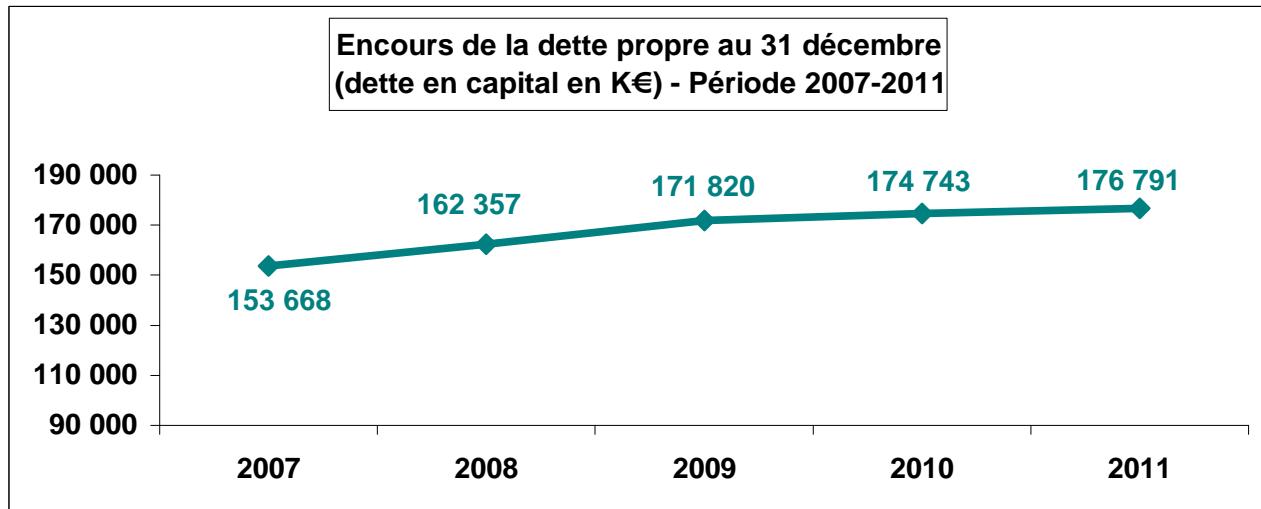
Banques	Montant	Caractéristiques de l'emprunt	Taux	Durée	Classification Gissler
Crédit Agricole	7 M€	Taux fixe	4,11 %	20 ans	1A
Crédit Agricole	5 M€	Taux variable encadré entre 2 % et 6 %	Eur 3M+1,06	15 ans	1A
Crédit Agricole	5 M€	Taux variable encadré entre 2 % et 6 %	Eur 3M+1,16	15 ans	1A

Grâce à une gestion responsable de la dette, la Ville de ROUEN a pu anticiper les difficultés de financement en 2011 en empruntant la totalité du besoin de financement avant l'été.

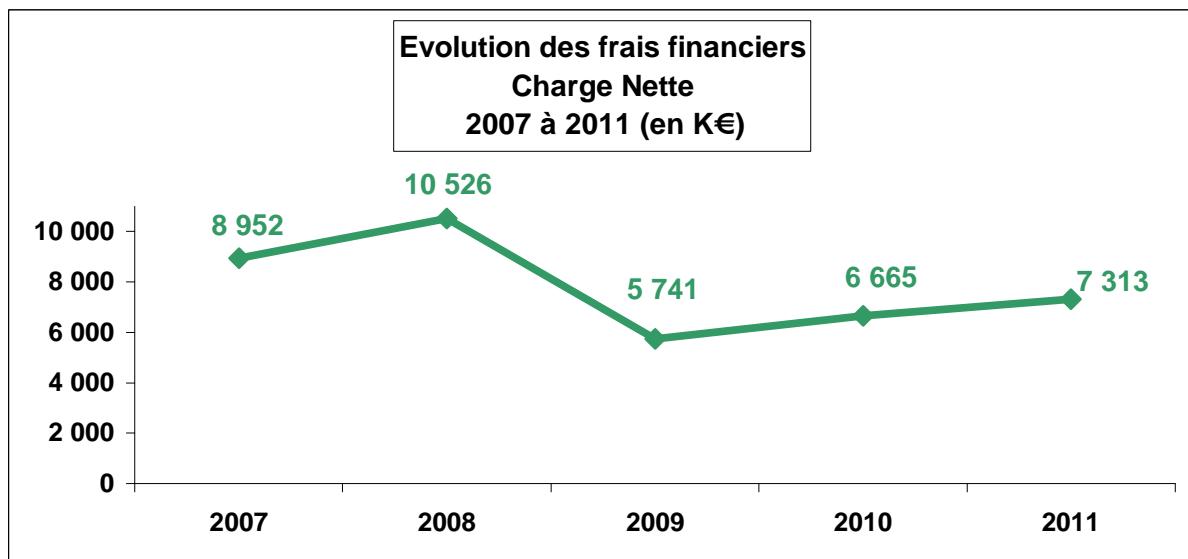
Evolution de l'encours de la dette

L'encours de dette a progressé de manière limitée de 2010 à 2011 :

En millions €	Encours au 31/12/2010	Remboursement de la dette	Nouveaux emprunts	Encours au 31/12/2011	Evolution 2010/2011
	174,68	- 14,89	+ 17	176,79	+ 1,2%



Les frais financiers (chapitre 66) ont pour leur part augmenté de **9,76 %** entre 2010 et 2011.



Détail de l'évolution des frais financiers après prise en compte des opérations de swap :

	2007	2008	Evolution	2009	Evolution	2010	Evolution	2011	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5.419.448	6.921.612	+ 27,72 %	5.055.618	- 26,96 %	5.849.312	+ 15,70 %	6.230.065	+ 6,51 %
Dépenses liées aux SWAPS	3.533.067	3.604.760	+ 2,03 %	685.333	- 80,99 %	813.993	+ 18,77 %	1.083.546	+ 33,11 %
Sous total des frais financiers payés	8.952.515	10.526.372	+ 17,58 %	5.740.951	- 45,46 %	6.663.305	+ 16,07 %	7.313.611	+ 9,76 %
Recettes liées aux SWAPS	4.248.217	3.622.819	- 14,72 %	1.258.271	- 65,27 %	1.337.512	+ 6,30 %	1.173.405	- 12,27 %
TOTAL	4.704.298	6.903.553	+ 46,75 %	4.432.859	- 35,79 %	5.325.793	+ 20,14 %	6.140.206	+ 15,29 %

Le taux moyen de la dette a progressé sensiblement entre 2010 et 2011 :

2009	2010	2011
2,78%	2,76%	3,72%

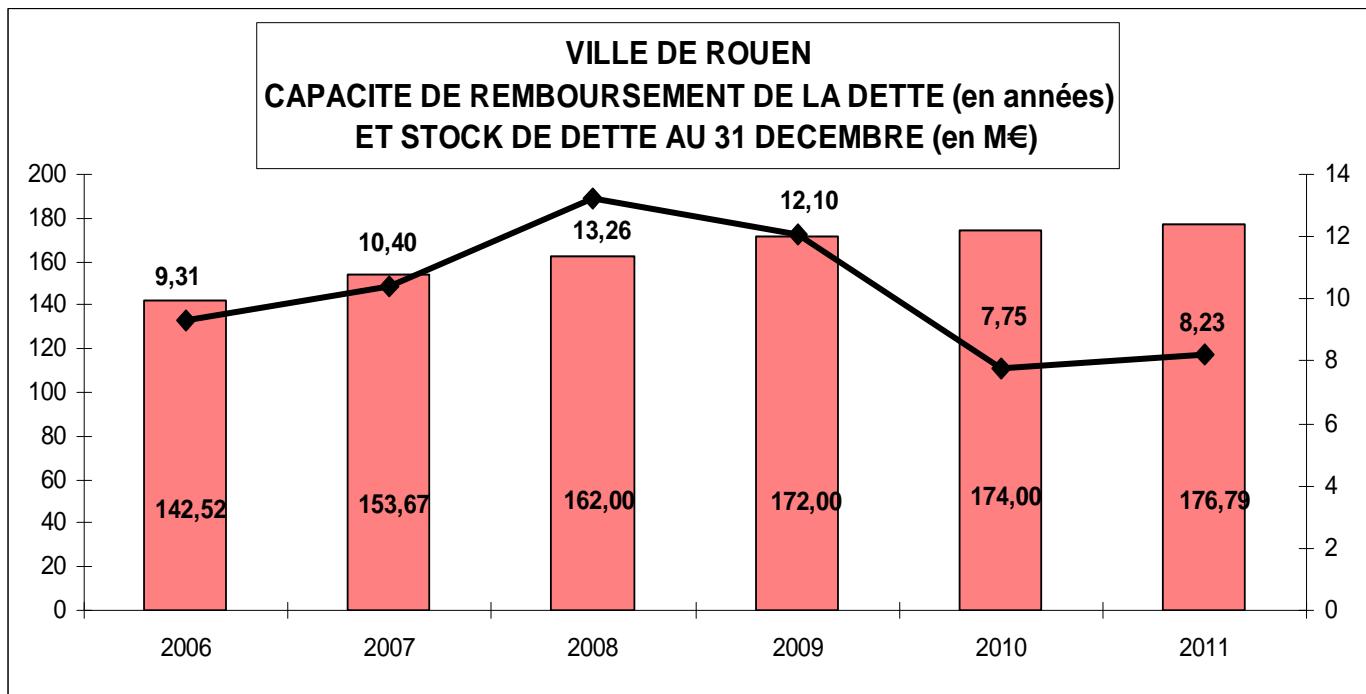
Cette augmentation de près d'un point par rapport à l'année dernière s'explique par :

- l'augmentation progressive des index monétaires, en particulier de l'euroibor, sur l'année 2011
- la hausse très importante des marges bancaires pour les nouveaux emprunts souscrits

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée.

Ce ratio est de **8,23 ans** fin 2011 contre **7,75 ans** fin 2010 : sa progression est donc limitée du fait de l'effort de maîtrise de l'évolution du stock de dette et du maintien à un bon niveau de l'épargne brute pour 2011.



4.1.2 - La restructuration de certains emprunts existants

Dans la continuité des opérations de réaménagement de la dette entreprises depuis 2008, la Ville a poursuivi en 2011 les négociations avec les banques afin de sécuriser l'encours de dette de la collectivité.

Au cours de l'été 2011, la Ville a ainsi pu déboucler un produit à barrière avec multiplicateur indexé sur du Libor USD (classé 4E sur l'échelle GISSLER) souscrit auprès de DEXIA. A compter d'octobre 2012, cet emprunt sera converti en un taux fixe à **3,18 %** moyennant la réintégration dans le capital restant dû d'une indemnité de sortie de **0,62 M€**. La réussite de cette négociation a tenu à plusieurs facteurs :

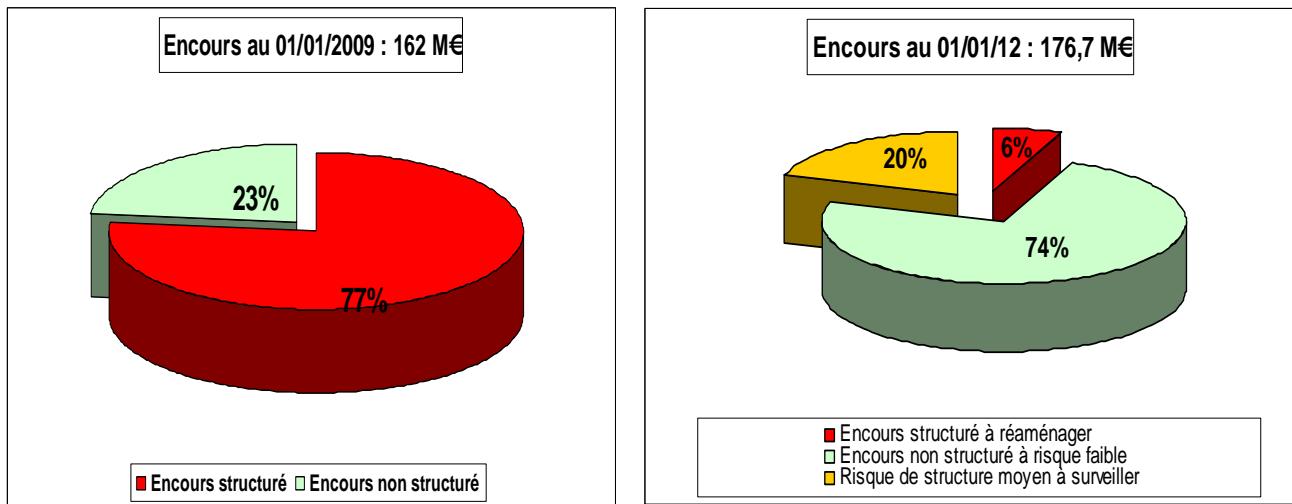
- une bonne fenêtre d'opportunité sur les marchés permettant de tirer parti de la détente des taux longs
- une valorisation correcte de l'indemnité de sortie par la banque assortie d'un geste commercial

Parallèlement, la Ville a entamé une négociation avec la Royal Bank of Scotland, sous l'égide d'Eric GISSLER, le médiateur des emprunts toxiques nommé par le Premier Ministre, à propos de l'emprunt et du swap souscrits auprès de la banque en 2006 et 2007 et indexés sur le Franc Suisse. La fin de la période de taux fixe bonifié étant arrivée à échéance le 15 décembre 2011, les premières échéances calculées sur la base de la formule structurée devraient être réglées en mars

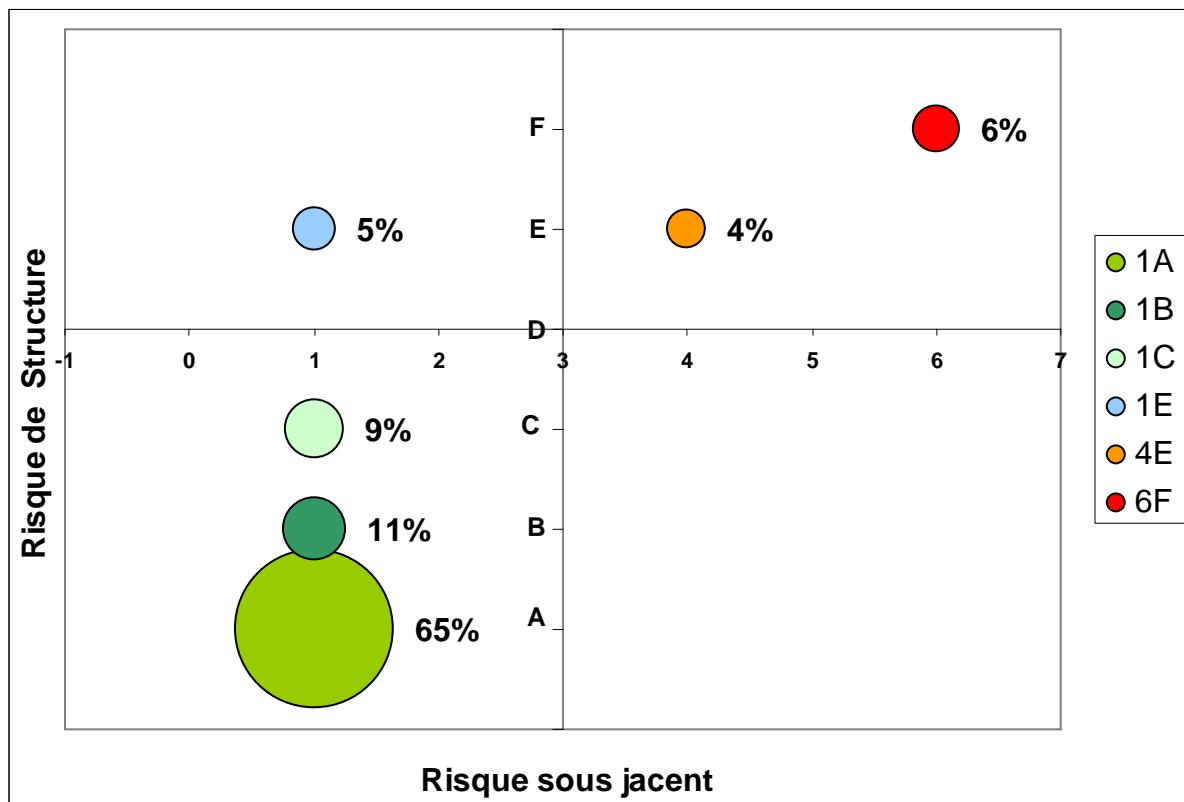
2012. Aux conditions du marché à la mi-décembre, les taux d'intérêt s'élevaient à **24 %** pour l'emprunt et à **8 %** pour le swap, soit un surcoût potentiel supérieur à **1 M€** pour la seule année 2012. Les négociations, débutées en avril 2011, sont encore en cours afin de permettre à la Ville de sortir définitivement de ces deux produits toxiques dans des conditions acceptables et soutenables financièrement pour la collectivité.

Le classement GISSLER et l'exposition au risque de la dette

La répartition de l'encours par type de taux a ainsi fortement évolué depuis le début du mandat:



Après souscription des nouveaux emprunts 2011 peu risqués, le stock de dette de la Ville, sensiblement ancré sur des indices de la zone euro, est en voie de sécurisation, comme en témoigne le classement ci-dessous des emprunts sur l'échelle GISSLER.



4.1.3 - La dette garantie et les lignes de trésorerie

- ***La dette garantie***

L'encours de la dette effectivement garantie par la Ville est de **161,8 M€** au 31 décembre 2011, contre **164,3 M€** au 31 décembre 2010.

L'essentiel de ces garanties est destinée au logement social. Les principaux bénéficiaires sont Rouen-Habitat (**27 %**), et Immobilière Basse Seine (**26 %**).

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil municipal a accordé la garantie de la Ville à des emprunts d'un montant total de près de **17 M€**, essentiellement destinés au financement du logement social et étudiant.

- ***Les lignes de trésorerie***

La Ville dispose depuis mi 2011 d'une seule ligne de trésorerie pour un montant de **10 M€** auprès de la Caisse d'Epargne. Le plafond a été diminué de **22 M€** par rapport à 2010. L'insuffisance d'offre de crédits bancaires en 2011 s'est en effet doublée d'une très nette augmentation du coût des lignes de trésorerie. Outre cette ligne de trésorerie de **10 M€**, la Ville a donc eu recours aux emprunts revolving, dont elle dispose au sein de son encours, pour faire face aux décalages de trésorerie.

D'une manière générale, la mobilisation en cours d'année d'emprunts pour faire face au besoin de financement des investissements modifie en profondeur les pratiques de gestion financière des collectivités, qui recourraient traditionnellement à un emprunt d'équilibre en fin d'année. Ce changement de pratiques rend la gestion en trésorerie zéro beaucoup plus compliquée.

II. LA DECLINAISON DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE

1 – Pôle proximité, solidarité, citoyenneté

1.1 – Politique de solidarité et de cohésion sociale

Les actions en faveur des publics les plus fragiles ont été au cœur des préoccupations, respectant ainsi les engagements de l'équipe municipale en attribuant des aides sociales à 848 ménages pour un montant de **146 K€**, de l'aide alimentaire d'urgence pour un montant de **31 K€** ainsi que des aides au logement pour **100 K€**

Les lieux d'accueil de jour (Chaloupe, Escale, Pause), dont la pérennisation était remise en cause en début d'année par des incertitudes sur les financements habituels de l'État, ont reçu une contribution du budget du C.C.A.S. à hauteur de **165 K€**.

Dans le cadre de la politique de la Ville, la mise en œuvre d'un projet social de territoire s'est poursuivie, notamment la programmation du contrat urbain de cohésion social (C.U.C.S.) pour laquelle la Ville a affectée **352 K€** en 2011, mais aussi par un travail quotidien d'animation et de coordination du tissu d'acteurs implantés sur ces territoires (services de la Ville, du Département, de l'Etat, associations...).

Le festival Macadam and Co et les cafés citoyens en faveur des gens de la rue, le réveillon solidaire mais aussi les rencontres thématiques dans le cadre de l'atelier santé ville ont mobilisé **71 K€** de dépenses et généré **11 K€** de recettes.

Les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle de jeunes ont été poursuivies à travers plusieurs dispositifs : 100 chances 100 emplois, les rencontres Emploi et Alternance et la mise en place du service civique en partenariat avec la mission locale.

Dans le cadre du développement de sa politique envers les aînés, la ville de Rouen a consacré **150 K€** à son programme d'animation. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Pléiade, géré par le C.C.A.S., a bénéficié de travaux de mises aux normes et d'amélioration des chambres pour un montant de **622 K€**.

1.2 – Politique de l'enfance et de la jeunesse

Les politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse ont engendré, hors masse salariale, **1,8 M€** de dépenses de fonctionnement. **2 M€** ont également été consacrés à des dépenses d'investissement pour la vie scolaire. Ce montant se justifie par un effort important pour renforcer et garantir un service périscolaire municipal de qualité, proposant des actions éducatives complémentaires à celles menées sur le temps scolaire.

En matière d'accueil scolaire, le projet rive gauche s'est poursuivi par différentes opérations nécessaires à l'accueil des classes :

- réaménagement du bâtiment occupé par l'AGEMUR à BALZAC en locaux scolaires et travaux dans l'école maternelle attenante (**182 K€**)
- reprise de l'étanchéité d'un toit terrasse à Balzac (**155 K€**),

D'autres opérations importantes relatives à la maintenance et sécurité des écoles ont été réalisées:

- remplacement de la toiture du bâtiment annexe à l'école élémentaire Jean de la Fontaine (**50 K€**)
- aménagement d'un passage couvert à l'école Pépinières Saint-Julien (**22 K€**),
- travaux dans les cours des écoles Jules Ferry, Pauline Kergomard, François Villon, Debussy et Camille Claudel (**200 K€**),
- fin du programme d'aménagement des ateliers informatiques dans les écoles Franklin et Anatole France.

La mise en réseau des acteurs de la jeunesse s'est opérée autour du contrat éducatif local (CEL), dont citoyenneté et autonomie sont les maîtres mots. Ainsi, les actions mises en place ont mis l'accent sur la mobilité des jeunes et l'appropriation de la cité, la responsabilisation des jeunes par la construction de leurs activités et le développement de la notion de contrepartie, leur participation à la vie de la cité par le soutien à la création d'associations. La politique en faveur de la jeunesse a ainsi mobilisé au total **1,5 M€** de crédits de paiement.

1.3 – Politique de la petite enfance

Pour répondre aux demandes de garde toujours plus nombreuses et pour garantir la qualité d'accueil des jeunes enfants, l'équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur la création de nouvelles places de crèches. Ainsi, ont débuté en 2011 les premiers travaux pour la création d'une crèche de 60 berceaux à Pélissier en partenariat avec la MATMUT.

1.4 – Politique d'accueil des rouennais

La démarche de certification Qualiville a été étendue à toutes les directions du pôle proximité, citoyenneté, solidarité. Un nouveau système de gestion électronique des files d'attentes a été mis en place à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de proximité PASTEUR et Saint SEVER.

Une convention a été signée avec l'association *Liesse langue des signes* afin de bénéficier à l'Hôtel de Ville des services d'un traducteur une demi-journée par semaine, mais également lors de certaines manifestations organisées par la Ville. Des formations spécifiques ont par ailleurs été dispensées pour le personnel d'accueil.

La Ville a poursuivi son programme d'acquisition de véhicules électriques en faveur des personnes à mobilité réduite pour les cimetières Monumental et du Nord par l'acquisition d'un second véhicule électrique pour un montant de **16 K€**. Un marché pour la reprise des concessions dans les cinq cimetières rouennais a été mis en place pour une période de 3 ans et un montant de **100 K€**.

2 – Pôle Ville durable

2.1 – Politique de développement durable

L'Agenda 21, «Ma ville, c'est ma planète» a été approuvé lors du Conseil Municipal du 27 mai 2011. Cet Agenda, reconnu au niveau national «Agenda 21 Local France», rentre ainsi dans la phase opérationnelle : dès fin 2011, les premières actions ont été engagées et un système rigoureux de suivi et d'évaluation élaboré.

Dans le cadre du Plan de Déplacement des Employés, le remboursement des titres de transport en commun et de location de vélos souscrits par les agents dans le cadre de leurs déplacements domicile travail a concerné 250 agents.

Pour la sensibilisation au développement durable, les enfants des écoles primaires ont été au cœur des dispositifs : en avril, 890 élèves ont participé à des ateliers de sensibilisation à l'environnement lors de la Semaine Nationale du Développement Durable et en décembre, 360 élèves ont assisté à un Forum et spectacle sur la qualité de l'air et le climat.

Après de nombreux échanges avec les opérateurs, la nouvelle «charte relative à l'implantation de sites de téléphonie mobile» a été présentée en Conseil Municipal le 8 juillet 2011.

2.2 – Les grands projets urbains

2.2.1 - Le Grand Projet de Ville

Les éléments marquants de ce grand projet ont été les suivants :

- Grammont :

Les chantiers de constructions neuves de Constructa, Habitat 76 et de la Foncière sont en cours, et les espaces publics s'achèvent.

- Grand-Mare :

Concernant les îlots, la démolition des plots 4-5-6 est engagée pour permettre la mise en place du projet de C.F.A. ; la décision de démolition/reconstruction de 14 autres immeubles (I.B.S.) et de réhabilitation de 4 immeubles est intervenue au second semestre 2011. Les réhabilitations des «Musicien» et des «Verdi» sont achevées, ainsi que le centre commercial. Le chantier du pôle DELTA a démarré dans le cadre de la Z.F.U. prolongée.

- Lombardie :

Les espaces publics près du Centre commercial sont achevés, ainsi que les réhabilitations et résidentialisations des immeubles Antarès, Capricorne, Cassiopée.

- Châtelet :

Les constructions neuves de Nexity, Habitat 76, Giraudoux, Huysmans et les réhabilitations de Niepce et Méliès changent la physionomie du quartier, la deuxième phase des espaces publics est en cours.

- Sapins :

Le marché de la restructuration complète des espaces publics a permis de débuter les travaux dès le premier trimestre 2012, en même temps que les réhabilitations.

2.2.2 - Les autres projets d'aménagements

L'écoquartier Luciline a fait l'objet d'une délibération, en juillet 2011, d'approbation du dossier de réalisation de la Z.A.C. Les quatre projets du lot A ont été mis au point.

Le maître d'œuvre du projet d'aménagement des quais bas rive gauche et de la presqu'île Waddington a été désigné dans le cadre d'une procédure de concours en mai 2011. L'équipe choisie, IN SITU, a élaboré l'avant-projet pendant que se sont menées, en parallèle, différentes concertations, informations, et diagnostics techniques.

Le projet d'aménagement de la place des Emmurées et de la rue Saint Sever a fait l'objet d'un concours et d'un jury, en septembre 2011, ayant abouti au choix du projet de l'équipe HYL comme maître d'œuvre.

L'aménagement de la place des Chartreux, lancé conjointement par les villes de Petit Quevilly et de Rouen, sous la forme d'un appel à projets de promoteur, a abouti à un choix de projet fin 2011.

Le total des logements autorisés au titre du droit des sols (permis de construire) s'est élevé à 1 765 en 2011 (contre 1 529 en 2010), montrant ainsi le dynamisme du marché immobilier à Rouen. Le nombre de logements étudiants délivrés en 2011 a été, quant à lui, de 458 (contre 445 en 2010).

2.3 – L'aménagement des espaces publics

Pour assurer une réponse de proximité rapide, visible, et concertée à la demande et à la préoccupation des rouennais, la Ville s'est dotée d'un outil de gestion informatique et a mis en place un numéro indigo «Allo Rouen Espaces Publics». Sur 11 mois de fonctionnement en 2011, 6 525 demandes ont été enregistrées.

Un effort particulier a été porté sur la qualité des espaces verts, des espaces naturels et du Jardin des Plantes avec en particulier :

- La réalisation des jardins d'Albane en collaboration avec l'Etat
- La réalisation de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore pour le sentier de randonnée Grand'Mare (sentier des musiciens)
- Le site de Repainville : établissement de bio-indicateurs (odonates, amphibiens)
- Le diagnostic écologique de la Clérette et de ses rives au Stade SAINT-EXUPERY
- Le démarrage de la mise en place des cabanons de jardin (Lombardie et Repainville)
- La réalisation du jardin partagé de la Lombardie "Les Hauts sèment", en conventionnement avec l'association Mer et Campagne
- La relance du concours «Fleurissons Rouen»
- La rénovation de l'Orangerie du Jardin des Plantes
- Les travaux importants dans le verger conservatoire

En matière de voirie, les services se sont prioritairement mobilisés sur le traitement des nids de poule dont l'augmentation est dû au gel/dégel des hivers précédents : 2 276 nids de poule ont ainsi été bouchés en 2011 (**+ 467** par rapport à 2010).

Cette mobilisation sur l'urgence s'est accompagnée d'une rénovation en profondeur de la voirie sur plusieurs axes : Lecanuet, Renard, Elbeuf, Belges, Marne, au moyen d'un budget croissant (**994 K€** en 2011 par rapport à **656 K€** en 2010).

Afin de redonner à nos rues et à nos places, une cohérence de fonctionnement, une lisibilité, et une qualité d'usage, de nombreuses études opérationnelles ont été menées ou engagées en 2011 :

- Etude sur la nouvelle politique de stationnement de la Ville
- Schéma directeur pour l'aménagement cyclable
- Audit de la réglementation «livraison» en centre ville
- Participation aux groupes de travail sur la refonte de la circulation Poids Lourds : instance pilotée par le Préfet et groupe de travail «contournement Est»
- Réorganisation des conditions de traversée de Rouen pour les transports exceptionnels de catégorie 1
- Etudes sur les secteurs : Mont Gargan (notamment par le biais du Pédibus), Saint Gervais, Grammont (aménagements cyclables, réorganisation du schéma de circulation)
- Poursuite de la réfection de l'éclairage public dans le cadre du P.P.P. (sur la place du Vieux marché, ces travaux ont eu un rôle pilote, et ont amené ceux sur les espaces verts en 2012)
- P.P.P. : négociation de l'avenant 2 au contrat (demande de réintégration des quartiers exclus (Hauts de Rouen) et de modification du Cahier des Charges de Citéos).
- Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite : sécurisation et mise aux normes des traversées piétonnes sur le Boulevard des Belges

La Ville a également apporté son concours à la CREA en venant en appui technique aux projets suivants :

- Métrobus (station Boulingrin, Saint Sever, Pont Jeanne d'arc)
- Ligne 7
- CREA'VENIR : bornes de recharge électrique sur le domaine public (Joffre et 32^{ème} R.I.) et sur le parking du Vieux Marché

2.4 – La ville au quotidien

Grâce à l'important effort de renouvellement des matériels, les métiers et la gestion de la propreté se professionnalisent. En 2011, une Brigade Environnement Propreté a été créée et un audit propreté conjoint Ville/C.R.E.A. lancé. La C.R.E.A. a, en outre, élaboré le projet Aggro collecte en commençant par la rive gauche.

En matière de tranquillité publique, un travail important de concertation avec l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance a été conduit permettant d'aboutir, au début de l'année 2012, à la définition d'une nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (S.T.S.P.D.).

Dans le cadre des travaux du comité d'éthique et d'évaluation, l'évaluation de l'efficacité du dispositif de vidéosurveillance urbaine de la Ville a été menée à bien.

Enfin, le déploiement des 218 nouveaux horodateurs, qui sera prochainement parachevé par la mise en place de la gestion centralisée au centre de supervision urbaine, vise à optimiser leur maintenance et les collectes.

2.5 – La démocratie participative

2011 a vu l'ouverture du nouveau site «jesuisconseiller.fr» permettant les réponses aux enquêtes en ligne, les inscriptions de nouveaux habitants et rendant plus lisibles les actions des conseillers de quartier avec une page d'actualité.

Les Ateliers Urbains de Proximité ont concerné la circulation et sécurité routière du Mont GARGAN, de l'avenue Gustave FLAUBERT, du secteur Saint GERVAIS, de la rue MUSTEL, de la place des Emmurées, l'aménagement du carrefour des rues Hameau des Brouettes, Mériddenne, Louis BLANC.

Enfin, les projets du budget participatif (**200 K€**) continuent à mobiliser activement conseillers de quartier et services municipaux.

3 – Pôle développement, attractivité

3.1 – Des projets transversaux au service du développement du territoire sur le long terme

La politique sportive, restructurée en 2009, a consacré **2,2 M€** au soutien aux associations et **180 K€** en prestations pour le Rouen Hockey Elite (**40 K€**) et le Football Club de Rouen (**140 K€**). Concernant le renouvellement des équipements sportifs pour le sport professionnel et le sport amateur, **452 K€** ont été dévolus au déploiement du premier des 7 terrains synthétiques de «grand jeu», initiant la reconstitution de l'offre sportive dans le cadre de la cession à venir des terrains d'ALLORGE à la Ville de GRAND QUEVILLY et de l'Hippodrome des Bruyères à la C.R.E.A. **159 K€** ont par ailleurs été mobilisés pour la maintenance des équipements sportifs de plein air.

Concernant la culture, 2011 a vu la mise en œuvre des nouveaux critères de soutien aux associations : aide aux lieux structurants, aide au fonctionnement, aide aux projets, soutien aux festivals, bourse «impulsion» (**2 M€**). De nouvelles conventions triennales ont été ainsi mises en œuvre pour aborder, avec les partenaires associatifs, l'ensemble des champs d'action liés à la création, à la diffusion et à la médiation culturelle sur le territoire rouennais. Il est à noter, par ailleurs,

qu'une partie du budget de soutien aux associations intègre la reprise en droit commun d'actions culturelles du Grand Projet de Ville suite à l'arrêt des financements de l'Etat (**70 K€** dont **50 K€** pour l'Atelier 231 et **20 K€** pour Rougemare et Compagnie). Enfin, des investissements importants ont été consacrés aux équipements culturels :

- **252 K€** de mises aux normes pour le Hangar 23 (le Port ayant en parallèle pris en charge le changement de la toiture),
- **400 K€** de travaux à la bibliothèque VILLON et **148 K€** pour amorcer la mise en place de la RFID au sein du réseau Rn'BI. **240K€** ont par ailleurs permis le renouvellement des collections des bibliothèques.
- Une nouvelle tranche d'aménagements (**149 K€**) est venue conforter les conditions d'accueil du Musée de la Céramique, dans la continuité des efforts engagés pour l'accueil de l'exposition «Emaux Atmosphériques» lors de Normandie Impressionniste.
- Le Conservatoire à Rayonnement Régional a bénéficié de travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment (**351 K€**).

Une politique pérenne en faveur de l'art contemporain, inexistant jusqu'alors à la Ville, a également vu le jour dans le cadre de ces nouveaux critères. L'événement Rouen Impressionnée (**209 K€**) est devenu biennal, l'édition 2011 ayant été orientée sur la mise en valeur des créateurs de notre territoire. En parallèle, le groupe de réflexion In Cité, regroupant artistes, architectes, institutions et services de la Ville, a été constitué afin d'imaginer la manière dont l'art peut s'intégrer à l'espace public dans la perspective d'un colloque national qui sera organisé à ROUEN à l'automne 2012. Enfin, la Ville a procédé à sa première implantation d'une œuvre dans l'espace public (projet Gyro de Laurent SAKSIK) pour un montant total de **60 K€** pris en charge par un mécénat de l'entreprise Ferrero.

Quant aux relations internationales, le rôle d'animateur joué par la Ville en direction des acteurs du monde économique, culturel et universitaire a permis une véritable structuration des projets menés avec nos Villes partenaires à travers la définition de nouveaux protocoles de coopération. En témoignent d'excellents retours qui ont suivi le déplacement de délégations à HANOVRE, NINGBO et CLEVELAND (pour un montant total de **12 K€**).

3.2 – Un centre-ville en mutation

Les premières actions du F.I.S.A.C. centre ville (Fonds d'Investissement et de Soutien à l'Artisanat et au Commerce) ont été mises en œuvre en 2011 : études pour la requalification de la rue Eugène BOUDIN, réalisée début 2012, cahier des charges de l'étude sur un nouveau plan de signalétique piétonne patrimoniale, touristique et commerciale, cahier des charges de la campagne de communication sur l'attractivité commerciale et opérations d'animation portées conjointement avec les Vitrines de Rouen, nouvelle association des commerçants rouennais. Cette dernière a bénéficié d'une subvention de **25 K€** par la Ville et est, par ailleurs, soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Dans le cadre des financements F.I.S.A.C., des collaborations étroites avec les services de la Ville ont permis à l'association de piloter un projet renouvelé de braderie (**21 K€**), plus ambitieux qu'auparavant et de mettre en place une animation forte lors des fêtes de fin d'année : le Jardin des Neiges dans le cadre de l'opération Rouen Givrée (**70 K€**).

Ces évolutions viennent en conjonction avec les changements majeurs de la place de la Cathédrale : travaux portés par l'Etat sur la façade du plus important monument rouennais, travaux de la Cour d'Albane soutenus par la Ville, projet privé de l'Espace MONET Cathédrale. Toujours en complémentarité, 2011 a marqué le début du chantier de la toiture et de la façade occidentale de l'Eglise Saint-MACLOU (**802 K€**).

3.3 – Des quartiers pleinement intégrés

En 2011, le Grand Projet de Ville a été pleinement intégré dans les politiques municipales. La fin des financements de l'Etat (A.N.R.U. et C.U.C.S.) a conditionné une nouvelle approche partagée entre les objectifs de redynamisation des quartiers dits «prioritaires» et les grands axes de la politique municipale.

La poursuite de la structuration des clubs sportifs sur les Hauts de Rouen et le quartier Grammont a été accompagnée d'un important effort de mise à niveau des infrastructures. Les gymnases, Giraudoux et Braque sur les Hauts de Rouen (**55 K€**) ont été concernés.

Par ailleurs, une politique culturelle structurée a été mise en œuvre sur les Hauts de Rouen et Grammont :

- Autour de la Salle Louis Jouvet : le projet d'animation de cette salle, mêlant spectacles, résidences d'artistes et projets participatifs avec les habitants a été porté conjointement par les services de la Ville et la Chapelle Saint LOUIS. Celle-ci a bénéficié d'un soutien complémentaire de la Ville (**20 K€**). D'importants travaux d'aménagement permettant une mise aux normes de la salle ont commencé fin 2011.
- La résidence artistique des arts visuels (plot HR), désormais consolidée au sein de la Grand Mare, a accueilli 4 résidences d'artistes et autant d'expositions, 1 exposition sans résidence et 1 projet participatif (**27 K€**).
- Il en a été de même autour de la bibliothèque Simone DE BEAUVOIR à Grammont dont la politique d'animation de proximité sera poursuivie.
- Une refonte des événementiels des Hauts de ROUEN a aussi été menée, en lien avec l'action des établissements culturels et les événementiels saisonniers de la Ville. Ainsi, des actions d'animation de Rouen Givrée, Rouen sur Mer, le Printemps de Rouen et Rouen Impressionnée ont été menées sur les Hauts de Rouen et à Grammont. En parallèle, les séances d'Ecran Total ont concerné plusieurs quartiers de la ville et réuni près de mille spectateurs sur l'été malgré une très mauvaise météo. Les Arts des Hauts ont aussi connu une évolution, s'orientant vers un projet commun avec la Salle Louis JOUVET. Ces deux événements ont représenté **96 K€** en 2011.

3.4 – Des nouveaux territoires pour l'art

De nombreuses actions de médiation ont été menées parmi lesquelles le projet de découverte du chantier de restauration des clochetons de la Cathédrale, mené en partenariat avec la D.R.A.C., dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, celui-ci ayant été transféré en fin d'année à la C.R.E.A. Les moyens du Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle ont, quant à eux, été renforcés en 2011 (**15 K€**).

En parallèle, un dossier structurant a marqué l'année 2011 par son impact sur l'attractivité du territoire régional : la création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.) des écoles d'art de Haute-Normandie (Ecole Supérieure d'Art et de Design Rouen-Le Havre), qui regroupe l'E.R.B.A. de Rouen et l'E.S.A.H du Havre au sein d'une même entité administrative, conformément à l'application du protocole de Bologne. Cet E.P.C.C. multi-sites porte désormais un projet pédagogique renouvelé en associant étroitement les options «art» et «design graphique» des deux écoles actuelles, tout en développant les volets «recherche», «relations internationales» et «insertion professionnelle des étudiants». Le budget de l'E.R.B.A. a été transféré progressivement à l'E.P.C.C. à mesure de la structuration administrative et financière de cette nouvelle entité (**1,7 M€**). Il en a été de même pour le budget de l'E.S.A.H. L'étude prévue au contrat d'agglomération destinée à évaluer les besoins en infrastructure de la nouvelle école a été engagée au second semestre, dans le prolongement du recrutement du directeur de l'E.P.C.C. et en lien avec son projet pédagogique.

4 – Pôle management des ressources

4.1 – Un renforcement de la sécurité juridique et l'optimisation des moyens techniques de la Ville

Sur le plan de l'activité des services juridiques, les principales actions ont porté sur la renégociation de certaines délégations de services publics (D.S.P.) avec la fin de la D.S.P. chambre funéraire et la négociation de l'avenant crématorium et sur un travail important dans le domaine des assurances. Par ailleurs, les services ont entrepris différentes actions visant à optimiser la gestion des contentieux de la Ville et à renforcer la fonction de conseil et d'expertise juridique.

Enfin, les services ont dû faire face à une augmentation significative du nombre de marchés publics notifiés (+.15% entre 2010 et 2011) qui s'inscrit dans une logique de poursuite de la mise en place d'une véritable fonction «Achats» et d'une sécurité accrue des procédures de commande publique.

Sur le plan de l'activité du Parc de Véhicules, les services se sont, tout d'abord, attachés à rationaliser le nombre de véhicules en service à la Ville en fonction des besoins des directions utilisatrices (dans un contexte d'intégration de l'atelier «petits engins», qui a fait passer le parc, bénéficiant d'une certification ISO 14001, de 567 véhicules en 2010 à 1 309 véhicules et engins en 2011) et à réduire le nombre de véhicules attribués pour le trajet domicile – travail (en très nette diminution de 36.25 % depuis 4 ans).

Enfin, les services se sont investis dans l'optimisation des délais d'entretien et de réparation des véhicules de la Ville, de la Communauté d'Agglomération et du C.C.A.S. Dans ce cadre, avec 187 interventions supplémentaires par rapport à 2010 (essentiellement dues à un vieillissement du parc de VL), la durée moyenne d'immobilisation des véhicules a été optimisée (près de 62 % des interventions sont réalisées en une journée et 92 % en moins de 7 jours).

Sur le plan des systèmes d'information, les principaux faits marquants de l'année 2011 se résument comme suit :

- La réduction du budget d'affranchissement et la suppression des envois en urgence depuis le mois de juin 2011. En outre, le nombre de Plis Non Délivrés (PND) est en nette diminution par rapport à 2010 (- 18 %),
- L'évolution des infrastructures Systèmes a conduit au déploiement de 467 postes de travail sur 2011, à la poursuite de la virtualisation de serveurs / applications, à un projet de refonte du système de sauvegardes, à un projet d'évolution de l'Architecture Bureautique (évolution OS Novell vers Microsoft) ainsi qu'à la mise en œuvre du marché «communications unifiées» fin 2011,
- L'activité du service «Système d'informations géographiques» (S.I.G.) a progressé avec l'équipement d'un boîtier G.P.S. permettant d'embarquer sur le terrain les éléments du S.I.G. et de faire de la saisie de données,
- La mise en place d'afficheurs dynamiques supplémentaires qui permettent à la fois de gérer les files d'attente des administrés et de diffuser un contenu informatif.

4.2 – La politique en matière de bâtiments et d'économies d'énergie

S'agissant de la gestion des bâtiments municipaux, en termes de bilan économique, il convient de souligner qu'en dépit, notamment, de la reprise en régie de la cuisine centrale à partir de septembre 2011, de la mise en place de l'éclairage du terrain synthétique du stade Diochon (1 mois), d'un rappel de facturation d'électricité de la piscine Diderot et de la première année d'exploitation complète du pôle culturel Grammont, les dépenses globales de fluides ont baissé de 3,31 % entre 2010 et 2011. Cette tendance générale s'appuie sur des situations contrastées (par exemple : + 22 % pour l'électricité, - 40 % pour le fuel et - 16,6 % pour le gaz). Dans ce contexte, le Gaz reste la première source de consommation de fluides (près de 45 %), suivi de l'électricité (28,55 %) et du chauffage urbain (14,1 %).

Enfin, tandis que les conditions climatiques ont plutôt joué en faveur d'une moindre consommation par rapport à 2010, les tarifs, quant à eux, ont augmenté parfois dans des proportions importantes (Gaz : hausses générales de **5,2 %** en avril et de **4,9 %** en octobre, fuel : **+ 26,2%**, propane : **+ 73 %** et électricité : **+ 1,7 %** sur les tarifs bleus et **+ 3,2 %** sur les tarifs jaune et vert).

La prise en compte des objectifs de diversification des sources d'énergie a permis à la Ville d'encaisser les recettes suivantes :

- La première année de production des panneaux photovoltaïques du site de Pélissier a permis d'encaisser une recette de **18 K€** pour 30.123 kWh produits.
- La Ville a fait valoir auprès d'EDF des certificats d'économie d'énergie au titre de 3 opérations pour un total de **11 K€**.
- La recette Rouen Energie Grammont a représenté **21 K€** dont **19,35 K€** pour la redevance de frais de gestion et de contrôle (R1 bois + R2)

Au total, en termes de bilan «Environnement», la consommation annuelle a diminué, en 2011, de 16.427 kWh par rapport à 2010, soit un équivalent 3 441 tonnes de CO2 ou 930 tonnes équivalent carbone.

Sur le plan du parc de véhicules, compte tenu des objectifs fixés par la Ville en termes de maîtrise de ses charges de fonctionnement, les services se sont attachés à optimiser les quantités de carburants consommés par les véhicules de la Ville. Grâce à une gestion rigoureuse, la consommation d'essence a eu tendance à se stabiliser, même si celle du gasoil a augmenté suite à la diésérisation des véhicules techniques. Le volume de GPL a diminué faute de trouver des véhicules techniques adaptés. Enfin, grâce à une action efficace de mutualisation des moyens au profit d'autres entités (Communauté d'Agglomération, C.C.A.S.), les recettes d'exploitation générées au profit de la Ville ont sensiblement augmenté (C.R.E.A. **+ 15,4 %**, C.C.A.C. **+ 22 %**).

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL
Adjointe au Maire

ANNEXE

1 - Budget annexe du Hangar 23

Le budget annexe du Hangar 23 fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2011 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 606 908,22 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 788 830,76 €
TOTAL	+ 181 922,54 €
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	68 560,48 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
TOTAL	- 68 560,48 €
Excédent sur l'exercice 2011	+ 113 362,06 €
Excédent antérieur reporté	+ 60 237,15 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2011	+ 173 599,21 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	115 017,65 €
Recettes réelles d'investissement	0,00 €
TOTAL	- 115 017,65 €
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	68 560,48 €
TOTAL	+ 68 560,48 €
Déficit sur l'exercice 2011	- 46 457,17 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	
Résultat d'investissement reporté 2010	- 88 136,52 €
Affectation en investissement d'une partie	88 136,52 €
De l'excédent de fonctionnement 2010	
TOTAL	0,00 €
Résultat global de la section d'investissement 2011	- 46 457,17 €
Résultat de clôture de l'exercice 2011 (hors restes à réaliser)	+ 127 142,04 €

Le budget du Hangar 23 fait apparaître un résultat global positif de **127.142,04 €**

2 - Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

Ce budget instauré en 2001 permet de répondre aux exigences fiscales et administratives de certains types de locations soumises à la T.V.A.

L'exécution du budget 2011 fait apparaître les résultats suivants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	622,99 €
Recettes réelles de fonctionnement	330 713,28 €
TOTAL	+ 330 090,29 €
Excédent de l'exercice 2011	+ 330 090,29 €
Excédent antérieur reporté	+ 199 496,61 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2011	+ 529 586,90 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	231 013,14 €
Recettes réelles d'investissement	166 666,60 €
TOTAL	- 64 346,54 €
MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)	
Dépenses	166 666,60 €
Recettes	166 666,60 €
Déficit sur l'exercice 2011	- 64 346,54 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	
Résultat d'investissement reporté 2010	- 202 971,14 €
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2010	202 971,14 €
TOTAL	0,00 €
Résultat global de la section d'investissement 2011	- 64 346,54 €
Résultat de clôture de l'exercice 2011 (hors restes à réaliser)	+ 465 240,36 €

Le résultat global cumulé s'élève à **+ 465.240,36 €**

Ce budget avait pour objet de retracer les travaux réalisés au sein du Théâtre des Arts ainsi que les dépenses et les recettes du parking situé à la Grand'Mare. A partir de 2010, la gestion des parkings est regroupée sur le budget principal par souci de cohérence.